

**REPUBLIQUE DU BENIN**

-----  
**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**  
-----

DECRET N° 2006-062 DU 17 FEVRIER 2006

Portant Rectificatif au Décret N° 2005-815  
du 30 Décembre 2005 portant Promotions  
et Nominations à titre exceptionnel et civil  
dans l'Ordre du Mérite du Bénin

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT  
CHEF DU GOUVERNEMENT  
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N° 2005-052 du 04 Février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 95-357 du 14 Novembre 1995 portant nominations à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N° 2004-326 du 07 Juin 2004 portant nomination de Monsieur Salomon D.E. BIOKOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU le Décret N° 2005-473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON-GUEZO en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

- VU la Lettre N° 258/DC/PR/CTAA/SP du 05 Septembre 2005 transmettant au Grand Chancelier la liste des commissaires du Peuple à l'ANR pour décoration ;
- VU le Procès-Verbal de la Session Extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 02 Novembre au 1<sup>er</sup> Décembre 2005 ;
- VU la Lettre en date du 31 janvier 2006 adressée au Grand Chancelier par Monsieur LOKOSSOU K. Albert ;

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : le Décret N° 2005-815 du 30 Décembre 2005 portant promotions et nominations à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin est rectifié comme suit :

**Lire :**

Monsieur LOKOSSOU K. Albert, ancien membre de l'ANR est :

Promu Officier de l'Ordre du Mérite du Bénin (ancien Chevalier de l'Ordre par Décret n° 95-357 du 14 Novembre 1995)

**Au lieu de :**

Nommé Chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin

Le reste sans changement.

**Article 2** : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 17 février 2006

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

**Mathieu KEREKOU**

Le Grand Chancelier de l'Ordre  
National du Bénin par intérim,



**Salomon D.E. BOKOU**

**Ampliatiions** : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES  
18 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 – DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-  
DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 1.